

“seul m'occuper. Cependant le bon Dieu permet aux mères de songer aussi au bonheur temporel de leurs enfants. J'y songe donc et tous les souvenirs de ma vie, agitée déjà par bien des épreuves, me confirment dans cette croyance que le seul bonheur en ce monde est de faire son devoir, en aimant Dieu”.

Quand sa fille aînée entra au noviciat de Sion, elle écrivait à un ami :

“Je ne souhaite qu'une chose, c'est que tous mes enfants restent purs de tout mal, qu'ils me quittent, qu'ils me restent, qu'ils soient pauvres ou riches, obscurs ou illustres, c'est à la volonté de Dieu, je ne choisis pas” (1).

Telle fut la vie de la charmante conteuse pendant les vingt-sept premières années de son mariage. Ajoutons que lors d'une maladie qui tint M. Lavergne à l'extrémité—huit mois durant—elle trouva moyen de veiller à ses enfants et de diriger l'atelier de peinture sur verre, tout en soignant jour et nuit son mari. Mais les terribles événements de 1870 allaient mettre son courage et sa grandeur d'âme encore plus en lumière.

“J'ai formulé la consigne ainsi qu'il suit, écrivait Mme Lavergne, le lendemain du jour où son fils partait pour la frontière de l'Est, le devoir veut qu'on parte et l'honneur veut qu'on chante. Et nous chantons si bien que beaucoup de personnes qui arrivent avec des figures renversées s'en retournent transformées”.

Elle garda jusqu'à la fin cet allègre courage, mais personne ne ressentit plus qu'elle l'humiliation.

Les femmes de la riche bourgeoisie se distinguaient par leur empressement à se mettre en sûreté.

“Toutes ces dames là m'étonnent, disait Julie Lavergne. Je ne comprends pas que l'on quitte son mari sans y être absolument forcée. La femme d'un militaire ne peut aller à l'armée, mais la femme d'un garde-national doit être au logis. Si son mari est blessé, veut-elle donc qu'il aille à l'hôpital”.

Tout homme valide qui trouvait moyen de ne pas s'exposer au feu lui inspirait du mépris.

---

(1) Correspondance de Mme Julie Lavergne I page 217, Taffin-Lefort 30, rue des saints Pères, Paris.